

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
30 janvier 2009

Original : français

**Lettre datée du 30 janvier 2009, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Président par intérim du Comité
du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)**

Au nom du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004), et conformément à la demande formulée par le Conseil au paragraphe 8 de sa résolution 1810 (2008), j'ai l'honneur de vous informer que le Comité a commencé à étudier la possibilité d'entreprendre un examen complet de l'état de mise en œuvre de la résolution 1540 (2004).

À cet égard, je tiens aussi à vous informer que, le 30 janvier 2009, le Comité a pris la décision ci-après :

« Le Comité convient de créer un groupe de travail chargé d'examiner les modalités d'un examen complet de l'état de mise en œuvre de la résolution 1540 (2004), conformément au paragraphe 8 de la résolution 1810 (2008) du Conseil de sécurité. Le représentant de la délégation mexicaine, en sa qualité de Vice-Président du Comité, fera office de coordonnateur du groupe de travail qui rendra compte au Comité des résultats de ses travaux le 28 février 2009 au plus tard. »

Je vous serais obligé de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité et d'en faire distribuer le texte comme document du Conseil.

Le Président par intérim
du Comité du Conseil de sécurité
créé par la résolution 1540 (2004)
(*Signé*) Neven **Jurica**

